

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 26 septembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; MOZER Florence ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane	à CHAPPE Fanny
BURLLOT Gilbert	à TALOC Bruno
DUMAIL Michel	à GOUAULT Jacky
KERHERVE Guy	à GOUDALLIER Benoît
LE GOFF Philippe	à LE GAOUYAT Samuel
LE GOFF Yannick	à MOURET Patricia
LOZAC'H Claude	à LE MEAUX Vincent
ZIEGLER Evelyne	à LE LAY Tugdual

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; ECHEVEST Yannick ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUEROU Annie ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	08
Absents	19

Date d'envoi de la convocation
Mercredi 20 septembre 2023

DEL2023-09-175

COMMERCE ET ARTISANATADHESION FEDERATION NATIONALE DES CENTRES-VILLES (FNCV)

Guingamp-Paimpol Agglomération a impulsé la création, en 2020, de l'Association Les Vitrites de l'Armor et de l'Argoat qui déploie un dispositif de chèques cadeaux dans le but de fédérer les commerçants et artisans du territoire et de dynamiser le commerce local.

Depuis cette date, l'Agglomération est adhérente à la Fédération Nationale des Centres-Villes (FNCV), aussi appelée « Vitrites de France ». Cette adhésion permet à l'association de bénéficier d'un appui dans sa gestion administrative et comptable et aux commerçants du territoire d'accéder à une offre de services adaptés à leurs besoins.

Créée en juin 1995, cette fédération, association loi 1901 sans but lucratif, compte aujourd'hui plus de 750 adhérents répartis sur tout le territoire français métropolitain et d'outre-mer, mais également en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. Elle rassemble des associations de commerçants, des Fédérations d'Associations de commerçants, des Mairies, des Offices de commerce et d'artisanat, des Chambres Consulaires (commerce, artisanat, agriculture, tourisme) et des Communautés de communes et d'agglomérations.

La FNCV s'est fixée la mission de rassembler, fédérer et accompagner les acteurs du commerce de proximité, tant privés que publics, afin de redynamiser et défendre le commerce de centre-ville et favoriser son attractivité

Guingamp-Paimpol Agglomération a impulsé la création, en 2020, de l'Association Les Vitrites de l'Armor et de l'Argoat qui déploie un dispositif de chèques cadeaux dans le but de fédérer les commerçants et artisans du territoire et de dynamiser le commerce local.

Depuis cette date, l'Agglomération est adhérente à la Fédération Nationale des Centres-Villes (FNCV), aussi appelée « Vitrites de France ». L'adhésion à la FNCV permet à l'association de bénéficier d'un appui dans sa gestion administrative et comptable et aux commerçants du territoire d'accéder à une offre de services adaptés à leurs besoins. Mais cette adhésion permet également à l'Agglomération de bénéficier, et de faire bénéficier à ses communes et commerces, d'un panel d'outils et de services pouvant contribuer à la politique de développement commercial :

- des dispositifs d'animation de territoires (visuels gratuits pour les animations collectives, site jeloueuneboutique.com pour lutter contre la vacance commerciale)
- des solutions digitales personnalisables (site internet de valorisation des commerces, application...)
- une base documentaire (études, fiches techniques, retours d'expérience d'autres territoire, newsletter...)
- des formations, des webinaires, des conseils

Afin de bénéficier des services de la FNCV et de faciliter la gestion administrative et financière des Vitrites de l'Armor et de l'Argoat, il est proposé à l'Agglomération de renouveler son adhésion à la Fédération Nationale des Centres-Villes.

Le montant de l'adhésion pour Guingamp-Paimpol Agglomération s'élève à 912,60 € pour l'année 2023.

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité décide :

- De valider l'adhésion à la Fédération Nationale des Centres-Villes pour l'année 2023 ;
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à verser à la FNCV la cotisation annuelle qui s'élève à 912,60 € pour l'année 2023 ;
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Michel LE CALVEZ

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Michel Le Calvez, the Secretary of the session.